

PROGRAMME DE FORMATION Prévention des risques professionnels

Objectif

- Comprendre les obligations issues du décret 2001-1016.
- Être capable d'identifier et d'évaluer les risques pour la santé physique (TMS) et mentale (RPS).
- Pouvoir établir le document d'évaluation.

Durée

7 heures

Nombre de stagiaires : Minimum 10 et maximum 14

Profil et prérequis

Tous public voulant évaluer et prévenir les risques en fonction de son secteur d'activité : Restauration, cuisine collective, industrie agroalimentaire, artisans métiers de bouches.

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis.

Moyens et outils pédagogique

Intervenant sur site

Analyse avec le formateur

Rapport final :

- Observations
- Audit
- Axes d'amélioration

Modalités d'évaluation

Qcm – Quiz

Etude de cas

Simulation / Mise en situation

Exercices pratiques

Programme

1- Lancement de la formation

- Accueil des stagiaires
- Tour de sécurité du site
- Rappel du règlement intérieur et des règles HSE
- Revue du déroulé de la session de formation

2- Connaître la réglementation et la méthodologie à adopter (3h)

Obligations légales

- Directive 89/391/CEE
- Loi n° 91-1414 du 31 décembre 1991
- Décret 2001-1016 du 5 novembre 2001

Méthodologie de l'évaluation des risques

- Le danger, la situation dangereuse, le risque
- Évaluation et hiérarchisation
- Choix des mesures de prévention
- Mise en œuvre et suivi

3- Application de la méthodologie : Identification et évaluation des risques : (4h)

Identification des risques

- Notion d'unités de travail : comment les définir ?
- Notion de risque pour la santé ou la sécurité au travail
- Approches complémentaires : technique, travail, médicale
- Caractéristiques et choix des principales méthodes d'identification

Évaluation de chacun des risques

- Différents niveaux de gravité
- Évaluation de la probabilité et de la fréquence d'exposition
- Détermination du niveau de chaque risque à travers une grille de gravité/probabilité
- Hiérarchisation des risques par niveaux

Mesure de prévention et plan d'action

- Mesures de traitement du risque et mesures d'accompagnement
- Mise en place, suivi et contrôle

Numéro de déclaration d'activité : **84 69 151 33 69**

Numéro ROPHYA : **84 0299 30 2017**

Conformément au décret qualité, IHR est actif et déclaré sur le DATADOCK

Formation Professionnelle

VeriSelect

CERTIFICATION DE SERVICES

Bureau Veritas Certification / 92046 Paris-la-Défense Cedex
Disponible sur demande

